

Département
des
BASSES-PYRENEES
Arrondissement de BAYONNE
Canton d'IHOLDY

Paroisse COMMUNE
de **HOSTA**

Hosta, le 17 Juillet 1961

Cher Monsieur le Chanoine
et cher ami condisciple,

Bien que tard et après les autres, je tiens à
te dire ma grande ^{satisfaction} pour cette distinction bien méritée.
Celle nomination honore non seulement le professeur
si appliqué mais aussi le vaillant journaliste, l'ami
et le gardien de notre patrimoine Euskarien. Elle
honore le Clergé basque tout entier.
Ad multos effluvisimos annos! --
Et que le Bon Dieu t'aide à accomplir parfaitement les
nombreuses tâches qui te sont confiées, soit au Petit Séminaire,
soit à la direction de Herria, sans parler de toute autre.
Bonne nuit, mes meilleurs vœux et ton ami; y. d'Hosta

P.S. Tu as bien à faire, si me demande d'en faire de la prose, mais plutôt un peu